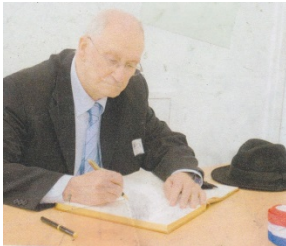


Homme de la terre et patriote

Claude Mounic



« Le passé est un présent pour le futur » André Malraux



J'ai souhaité ce livre pour témoigner d'une histoire, la mienne, de mes passions, de mes combats, de mon engagement au service de causes que je crois justes.

Pour cela, il m'a fallu creuser profond dans ma mémoire. J'espère que la lecture de ce livre vous aidera à mieux comprendre une époque pas si éloignée que cela finalement, et à mieux me connaître.

Ecrit avec la contribution d'Alain Porchet



www.lattrapemots.fr

Ma famille

J'appartiens à une famille de gens de la terre, de viticulteurs, mâtinée de petits commerçants qui exerçaient leur activité dans le secteur de l'épicerie. La famille, en effet, possédait depuis la seconde moitié du XIX^e siècle une propriété d'une quinzaine d'hectares de vignes et de terres labourables sur la commune de Salleboeuf. Le domaine de Patènes, situé dans l'Entre-deux-Mers, à quelques kilomètres de Salleboeuf, produisait environ 350 hectolitres de Merlot-Cabernet et de Sauvignon. Les vignes étaient classées Bordeaux rouge et Entre-deux-Mers. En outre, mes grands-parents maternels et mes parents ont exercé l'activité d'épicier, respectivement à Beychac-et-Caillau, entre les deux guerres, et à Salleboeuf de 1940 à 1949. Gaston, mon père, avait eu en effet, le premier, l'idée de créer un commerce d'alimentation sur la commune.

Aussi loin que je puisse remonter dans ma mémoire, ma famille se distingue par son engagement au service du pays et de ses valeurs républicaines. Sur quatre générations au moins, car je n'ai pas pu aller plus loin dans mes recherches, mes aïeux, pétris d'idées socialistes, ont fait preuve d'un véritable allant au service de leurs idées et de la cause qu'il croyait juste. **Jean-Baptiste Mounic**, mon arrière-grand-père a combattu les Prussiens lors de la Guerre de 1870, et a ensuite rejoint la Commune de Paris. Son fils, **Pierre Mounic**, qui a combattu lors de la Grande Guerre de 1914-1918, a ensuite été membre du Front Républicain, et maire de Salleboeuf. Mon père, **Gaston Mounic**, adhérent à la SFIO (la Section Française de l'Internationale Ouvrière Front Populaire qui deviendra, en 1969, le Parti socialiste) animera un réseau de résistance entre 1940 et 1945 et moi-même qui, la défaite française de 1940 consommée, rejoindrai le réseau conduit par mon ami, Jean Renaud-Dandicolle.

Je sais relativement peu de choses à propos de mon arrière-grand-père Jean-Baptiste. Dans la famille, il se disait qu'il avait combattu les Prussiens en 1870 dans l'armée de Napoléon III et qu'après la défaite de Sedan et la capitulation de l'empereur en septembre, il avait rejoint la Commune de Paris. Après le siège très dur de la capitale exercé par les Prussiens et la grave famine de l'hiver 1870-1871, le peuple de Paris très patriote avait craint, en effet, que la nouvelle assemblée élue, de sensibilité monarchiste et favorable à la paix, ne lui confisque sa victoire. Ces Parisiens, qui ont résisté pendant quatre mois, n'acceptaient pas l'armistice de janvier 1871 et redoutaient que les classes aisées confisquent le pouvoir. Quand le gouvernement décide de désarmer les Parisiens, ces derniers se révoltent. C'est l'épisode de la Commune qui durera du 18 mars au 28 mai 1871 et qui s'achèvera dans le sang avec l'épisode de la « Semaine sanglante ». On évoque, selon les sources, de 10 000 à 25 000 exécutions sommaires, viols, meurtres d'ouvriers communards durant la semaine sanglante. En contrepartie, il faut noter que les Communards détruisirent une partie de Paris, notamment en incendiant volontairement plusieurs monuments publics historiques. Jean-Baptiste aurait rencontré dans la capitale en ébullition une des figures majeures de la Commune de Paris, Louise Michel, une institutrice, militante anarchiste et franc-maçonne, aux idées féministes affirmées. Dans la famille, lié ces événements, revenait souvent le nom de « Bougival », et de la participation de cet aïeul à cette bataille. Recherche faite, la bataille en question s'est déroulée le 3 avril 1871 entre les forces de la Commune de Paris et celles du Gouvernement central de Versailles. Elle eut lieu entre Bougival et Neuilly. 6000 Fédérés tentèrent une sortie de la capitale qui se solda par un échec. En effet, l'armée de la Commune ne disposait plus de sous-officiers et d'officiers expérimentés et le commandement fit preuve de beaucoup d'insuffisance. La sortie se fit sans ordre du jour, avec seulement huit canons, sans éclaireurs, les hommes manquaient de munitions. Les troupes fédérées, au sein

desquelles combat Jean-Baptiste, seront défaites et la répression sera sanglante. « *Le cadavre est à terre mais l'idée est debout* » écrira Victor Hugo. A l'issue des événements, Jean-Baptiste rentrera au pays et se consacrera à ses vignes.



Jean-Baptiste Mounic en soldat



Réunion de famille à Salleboeuf, le 14 juillet 1893, chez Jean-Baptiste

Jean-Baptiste se mariera avec Madeleine Orré. De cette union naîtra le 16 novembre 1869, à Pompignac, un garçon que l'on appellera Pierre, mon grand-père. De la classe 1889, il a le matricule 578 et déclare lors du conseil de révision la profession de cocher. Il était employé au château Vacquey à Salleboeuf où il était également gardien. Le château était une ancienne demeure qu'avait occupée Gustave Eiffel et qu'il avait profondément modifiée en ajoutant, notamment, un étage supplémentaire.



Le château Vacquey

Les yeux gris, 1,70 m, il était assez grand pour son époque, mais possédait une « mauvaise denture », comme il est écrit dans sa fiche matricule. De ce fait, il ne fera pas de service militaire dans une unité armée d'active, mais dans le service auxiliaire. En effet, tout homme reconnu par le conseil de révision incapable de faire un bon service actif dans l'armée, soit par suite de faiblesse ou de défaut de taille, est ajourné à un ou deux ans. Si après les deux ajournements l'état physique général de l'homme ne comporte pas l'exemption définitive, il est classé dans le service auxiliaire. Les jeunes gens classés dans les services auxiliaires sont, comme les autres jeunes gens de leur classe, à la disposition du Ministre de la Guerre pour tout le temps qu'ils ont à accomplir, en vertu de l'art. 37 de la loi. Ils ne peuvent être affectés à aucun service armé. Ils sont destinés à

compléter, en cas de guerre, le personnel nécessaire aux services désignés. C'est ce qui arrivera à Pierre qui, durant la Grande Guerre, il est âgé de 45 ans à la mobilisation, servira au 140^e Régiment Territorial d'Infanterie jusqu'en novembre 1916, puis au 1^{er} Territorial, avant de rejoindre le 19^e, puis le 20^e Escadron du Train.

C'est un « *Papy* », comme on surnomme alors affectueusement les anciens, qui rejoint le 140^e Régiment d'infanterie territoriale. Le régiment est le régiment territorial du 144^e RI de Bordeaux. Le régiment quitte Bordeaux le 16 août. Il est d'abord affecté à la garde de ligne de chemin de fer à Orléans, puis à Melun. A La Ferté-sous-Jouarre, en Seine-et-Marne, 2 bataillons sont mis à la disposition de la Mission française afin de « *donner un coup de râteau, purger la région des pillards, des maraudeurs, des traînants, des espions, prendre en un mot, toutes les mesures d'assainissement et de sécurité nécessitées par les circonstances.* » Le 3^e bataillon est détaché à la garde des voies dans la région d'Épernay. Le 28 novembre 1914, 750 hommes du régiment partent pour renforcer les régiments de première ligne. En 1915, on retrouve le régiment dans la région de Beauvais, Creil, Arras.

Les escadrons du train remplissent des missions diverses telles que le transport de soldats, l'approvisionnement en vivres, matériels divers (rondins, fil de fer barbelé, etc.), en munitions de tous genres et de tous calibres, en eau. Les hommes servent également dans les boulangeries d'armée, au Service de Santé, à des missions administratives. Au cours de la guerre, en fonction des besoins exprimés, les bataillons ont eu à former d'autres unités: des groupes d'attelage, des compagnies muletières, des groupes de brancardiers. Les compagnies territoriales des 19^e et 20^e escadrons sont également affectées aux services du Gouverneur militaire de Paris. En 1914, le 20^e Escadron du train a formé les éléments de réserve du train se mobilisant avec le 20^e corps d'armée, ainsi que quelques éléments territoriaux. L'installation d'un parc d'organisation automobile à

Versailles, où était stationné le dépôt du corps, lui a valu par la suite l'affectation de plus de 1.000 unités automobiles, ce qui en fit peut-être le corps de troupe de l'armée française ayant eu le plus gros effectif pendant la guerre.



Pierre Mounic sous l'uniforme

[illegible]

Hors mariage, Pierre avait eu en 1893 un enfant conçu dans les Pyrénées. Ce garçon qui s'appelait Georges était de la classe 1913 et participera, comme son père, aux durs combats de 1914-1918. Georges Mounic combattrait au sein du 3^e Régiment d'infanterie coloniale qui prendra part à l'opération de Salonique contre les Bulgares. Les causes de son décès survenu à Kukus, en Grèce, le 18 septembre 1916 ne sont pas établies avec certitude, maladie ou des suites de blessure ?

Le JMO (Journal des Marches et Opérations) du régiment ne signale pas de combat pour la journée du 18, mais seulement une « *Consolidation des positions, avec 2 tués, 8 hommes évacués pour maladie* ». Georges Mounic est-il l'un des 2 tués de la journée ? C'est impossible à affirmer. La fiche relative à son décès établie par les armées après la guerre indique que Georges Mounic est mort de maladie le 18 septembre 1916. Le registre des actes de l'état civil indique des circonstances différentes puisqu'il est déclaré « *mort pour la France par suite de plaie pénétrante de l'abdomen avec sortie épiploïdique dans la région latérale gauche, plaies de l'épaule et du bras gauches par shrapnell, blessures reçues sur le champ de bataille* ». En l'absence d'autres documents, il est donc aujourd'hui impossible de déterminer avec certitude les causes du décès, même si tous s'accordent sur le jour.

Il n'est pas inutile de rappeler que les soldats de l'expédition de Salonique vivaient et combattaient dans des conditions très difficiles et que nombre d'entre eux étaient très affectés par la dysenterie, le scorbut, les maladies vénériennes et le paludisme. La concentration de réfugiés, les marécages qui faisaient de la Macédoine le dernier point d'Europe où le paludisme sévissait, un service médical peu développé favorisaient toutes sortes de maladies. Le journal de marche et des opérations du 3^e RIC indique les pertes nombreuses dues à la maladie. 291 soldats sont évacués pour maladie entre le 1^{er}

et le 20 septembre 1916. Nous ne connaissons pas le nombre de décès au sein de ce contingent. Georges Mounic en faisait-il partie ?



© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom MOUNIC

Prénoms Georges

Grade Soldat

Corps 8^e Rég^{te} d'Infanterie

N^o 11351 an Corps. — Cl. 1913

Matricule 894 au Recrutement Barles

Mort pour la France le 18 septembre 1916

à KuKus (Grèce)

Genre de mort maladie contractée

aux Armées

Né le 9 juillet 1893

à 1^{er} P^o de Bayon Département 4^e de l'Yonne

Arr^o municipal (p^r Paris et Lyon) : _____
à l'adresse rue et N^o : _____

Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____

Cette partie a été prise en compte par le Corps : ☒ oui ☐ non

acte de jugement transcrit le 15 décembre 1916
à 1^{er} P^o de Bayon (Hauts Pyrénées)

N^o du registre d'état civil _____

260-705-1022. [26434]

Georges Mounic

Dans les années 1930, la prise du pouvoir par des régimes totalitaires en Italie ou en Allemagne, l'extrême tension qui règne en Espagne et au Portugal, et dans notre pays, les campagnes de l'extrême droite contre le régime parlementaire, l'action de certaines organisations fascistes, font craindre un danger semblable. Un Congrès mondial de lutte contre la guerre impérialiste se déroule à Amsterdam en 1932 ; il fusionne avec le Congrès Européen contre le fascisme et la guerre qui se réunit en 1933 à Paris. Le Parti communiste français et par-delà l'Internationale communiste jouent un rôle de premier plan dans l'organisation de cet événement antifasciste. Un appel à la lutte

contre le péril fasciste est lancé par Aragon en 1934. Dans ce contexte, mon grand-père, très engagé politiquement, crée à Salleboeuf le premier Front républicain contre le fascisme qu'il anime, et s'engage avec conviction dans cette lutte à laquelle j'ai participé tout enfant. Ainsi, je me souviens très bien avoir distribué des tracts contre le fascisme le 14 juillet 1933 à Créon, à l'occasion du banquet républicain qui rassemblait plus de 300 convives. Etaient présents des représentants de nombreuses communes proches.



15 février 1933, rassemblement des membres du Front républicain contre le fascisme devant le restaurant Jean Duvigneau

Premier adjoint, Pierre Mounic sera également pendant un certain temps maire de Salleboeuf par intérim du fait de la maladie du maire en place Emile Barbot. Ce dernier exercera son mandat de 1904 à

1935. Mon grand-père célébrera ainsi le mariage de mes futurs beaux-parents le 27 juillet 1929.

ANNÉE 1929 - DÉPARTEMENT de la Gironde
 Registre N° 4 COMMUNE de Salleboeuf
 Du vingt sept juillet mil neuf cent vingt neuf

MARIAGE

ENTRE : Gigou François
 Né le 16 Mars 1907 à Salleboeuf
 Département de la Gironde
 Profession de chauffeur
 Domicilié à Salleboeuf
 Fils de Gigou Jean décédé
 et de Charvillat Françoise
 Veuf de

Et Chevalier Marie Louise
 Née le 5 Mars 1912 à Vincent de Tassignat
 Département de la Gironde
 Profession Sans
 Domiciliée à St Germain du Puch
 Fille de Chevalier Lucien
 et de Chadagne Louise
 Veuve de

Ce mariage a été précédé d'un contrat, en date
 du _____ retenu par M^e _____
 notaire à _____

Délivré le 27 juillet 1929
 L'Officier de l'Etat civil.
P. Douris

Acte de mariage de mes futurs beaux-parents

Il participera à ce titre à la fête de la Rosière qui honore depuis 1913 une jeune fille méritante de la commune. En effet, en 1912, Jeanne Blodier, veuve Faillant, légua 20 000 francs à la ville de Salleboeuf pour la création d'un prix de vertu, à décerner à la jeune fille la plus méritante.



Fête de la Rosière à Salleboeuf en 1933 en présence de M. Emile Barbot, maire, (au centre de la photo), et de Pierre Mounic, adjoint (à droite du maire)

Mon grand-père était également un fin chasseur. Je me souviens d'un renard qu'il était parvenu à attraper et qu'il avait attaché au châtaigner du jardin. Amateur de tauromachie, j'ai le souvenir d'avoir participé à ma première corrida avec lui en 1933, j'avais 6 ans. Cette initiation de jeunesse m'a marqué et le goût pour l'arène, comme on le lira plus tard, ne m'a plus jamais quitté.

**LES GALAS TAUROMACHQUES
ORGANISES AU BENEFICE
DE LA PRESSE
AUX ARENES DE BORDEAUX-BOUSCAT**

La corrida du 15 juillet

**ARMILLITA. — MANOLO BIENVENIDA.
ORTEGA**

Six toros d'Escudero

Le cartel de cette deuxième journée tauromachique est un des meilleurs que l'on puisse organiser actuellement.

Pour les « purs » il présente un très gros attrait, parce qu'il comprend les trois meilleurs toreros du moment, les trois qui ont obtenu partout cette saison des succès complets.

D'autre part, les six adversaires de l'ancien élevage d'Albaserrada (aujourd'hui d'Escudero) ont produit une très favorable impression sur tous ceux qui les ont visités dans les « corrales ». De présentation impeccable, bien en chair et très fortement armés, ils promettent des « peleas » sensationnelles que viedra accroître une bravoure remarquable.

Ce second gala, qui clôturera sans doute la saison tauromachique bordelaise, va obtenir un succès considérable, le plus complet sans doute de la « temporada ».

Bien que la location soit très chargée, les « aficionados » trouveront encore des places à la Banque Molina, jusqu'à midi.

Prix des places de 50 à 15 fr.

Ma 1ère corrida, le 15 juillet 1933 à Bordeaux-Bouscat

Mon père

Avant moi, mon père, Gaston, est né le 14 juillet 1902 dans cette maison où je loge toujours, et qui date de 1835. Dans les pas de son père, il s'est d'abord consacré à l'exploitation des vignes familiales, avant de devenir, en parallèle, marchand ambulant. Mon père décéda le 22 septembre 1977.

Mon père épousa Léa Labat en 1926. Maman était née le 12 juin 1906, elle décéda le 30 avril 1986, elle avait presque 80 ans.



Gaston Mounic

Rappelé en septembre 1939, mon père était en garnison à Belfort lors de l'invasion allemande le 10 mai 1940. Il apprit la fin des hostilités par la TSF. Au-delà du dépit, c'est surtout la rage qui l'habitait. Quoi faire ? Dans l'immédiat, il attendit sa démobilisation

dans la caserne où il était cantonné depuis le début des hostilités. Les journées faites d'attente étaient longues. Il remarqua une patrouille allemande qui venait d'arrêter deux soldats français qui, semblait-il, prenaient le chemin de la gare. En fait, et il l'apprit plus tard, les patrouilles allemandes « ramassaient » tous les fuyards et les embarquaient dans des trains qui partaient pour l'Allemagne. Avec d'autres camarades, mon père fut fait prisonnier le 20 mai au sein de la caserne, et prit la direction de Thann, puis de Colmar.

« On a marché toute la journée sous la grande chaleur, et la poussière soulevée au rythme de notre marche venait nous sécher la gorge » raconta-t-il à son retour. *« On avait soif, mais nous n'avions pas la moindre goutte d'eau pour nous désaltérer. Et ce n'était pas les Allemands qui allaient nous en donner ! Et même s'ils l'avaient voulu, ils n'auraient pas pu : nous étions trop nombreux, et ils n'avaient que leur propre ration pour la journée. »*

En direction de Sélestat, près du bourg de Villé, à la tombée de la nuit, une colonne de blindés allemands croisa les prisonniers en déplacement sur la route. Contraints de céder le passage aux chars, les soldats français se mirent à l'abri dans les fossés et mon père, avec d'autres prisonniers, en profitèrent pour prendre la fuite. D'abord réfugiés dans une grange, ils parvinrent à troquer leur tenue contre des vêtements de paysan plus discrets. Sans argent, mon père demanda asile à des paysans et fut employé à la ferme grâce à sa connaissance de la terre. Dès qu'il parvint à réunir la somme nécessaire, il acheta un aller simple Colmar-Bordeaux et débarqua à Bordeaux Saint-Jean le 10 juin 1940, à 13h40. Il put prévenir la famille et c'est avec une grande émotion que j'ai attelé notre « Pompon » à la baladeuse. En moins de deux heures, j'étais à la gare et, vers 18h, nous étions de retour à Salleboeuf. Comparée à d'autres, son absence de la maison n'aura pas été trop longue !

Le 17 juin 1940, le maréchal Pétain annonça à la radio son intention de demander un armistice à l'Allemagne : « *Aujourd'hui, je vous dis, il faut cesser de combattre* ». Le lendemain, le général de Gaulle, au contraire, appelait à continuer la lutte : « *Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.* » Pour mon père, il ne pouvait être question de déposer les armes et de s'avouer vaincus. Avec quelques amis, il décida immédiatement d'entrer en résistance et de s'opposer par tous les moyens à la présence allemande sur notre territoire. Un groupe est créé.

En présence de Jean Renaud-Dandicolle, Pierre Gemin, Serge Duhourquet, Franc Sanson, Jean Canterau et Kleber Marceau, ces résistants de la première heure, un acacia est planté dans le jardin de la maison le 18 juin 1940. Cet arbre de la liberté symbolisait notre volonté de résistance à l'occupant et notre volonté de le chasser de France. Quatre d'entre eux seront fusillés par les Allemands: Pierre Gemin, Franc Sanson, Serge Duhourquet et Jean-Renaud Dandicolle.



Pierre Gemin, arrêté le 9 août 1941, fusillé le 13 juillet. Il avait 21 ans

Originaire de Caudrot, Pierre Gemin avait d'abord participé à la manifestation des étudiants de l'Arc de triomphe, le 11 novembre 1940, ce qui lui vaudra d'être renvoyé et de retourner dans sa

commune. Passé en Espagne, puis revenu en France, Pierre Gemin s'engagera ensuite dans le deuxième bureau du contre-espionnage français. Il était alors chargé de relever les plans du Mur de l'Atlantique. Ces différentes missions le conduisirent un après-midi du 9 août 1941 au Café de Arts Cours Victor Hugo à Bordeaux où un employé devait lui remettre des renseignements. La police informée était au rendez-vous. Il sera torturé et emprisonné 11 longs mois au fort du Hâ, à Bordeaux. Dans une dernière lettre adressée à ses parents, il écrit : « Soyez forts et courageux pour moi. Reportez sur mon frère tout l'amour que vous me vouez. Essayez de m'oublier en vous disant : Notre Pierrot est mort, pour une noble et grande cause. Sa mort n'a pas été inutile, il le savait en mourant. Il nous avait demandé d'accepter la fatalité avec résignation. »



Franc Sanson, arrêté le 23 mai 1942, fusillé le 21 septembre 1942. Il avait 22 ans.

D'origine ouvrière, Franc Sanson avait adhéré dès l'âge de 15 ans à la Jeunesse Socialiste. Militant syndical et politique, il s'était investi dans la clandestinité. En particulier dans son entreprise, l'AIA (Atelier Industriel de l'Aéronautique), il participait au sabotage des moteurs destinés aux appareils « Focke Wulf ». Comme le disait un tract de la Résistance : « *Chaque pièce sabotée, chaque minute de travail perdue*

sauvera une vie humaine ... Un défaut dans la machine-outil, un écrou desserré, un trou d'épingle dans la boîte de conserve, hâtera la défaite allemande ». Dynamique, entreprenant, Franc Sanson allait également avec d'autres camarades inscrire sur les murs les mots d'ordre de la résistance. Il avait projeté de parcourir les voies du centre-ville en faisant glisser subrepticement des tracts d'une poche trouée. Dans l'organisation clandestine de l'AIA, il est chargé de la propagande.

Il est arrêté avec la plupart des membres de cette organisation, le 23 mai 1942, pour activité communiste. Ce jeune père de 22 ans avait un fils de quelques mois. Dans sa dernière lettre à son épouse, il aura cette phrase, d'une admirable élévation d'esprit : « *Elève mon fils dans l'amour de son prochain.* »



Serge Duhourquet, fusillé le 1er août 1944. Il avait 18 ans

Originaire de Bègles et fils de René Duhourquet, cheminot, fiché comme sympathisant communiste dangereux, Serge entra dans le

maquis du Massif Central puis continua son action dans les Landes : lieutenant FTPF (Francs-Tireurs et Partisans Français), commissaire aux effectifs de la région des Landes, recruteur et organisateur des FTPF dans les Landes et la Lozère il a reçu à titre posthume l'ordre de la division avec attribution de la Croix de guerre 1939-1945 avec médaille d'argent ainsi que le privilège de voir figurer sur son acte de décès *mort pour la patrie*.

Tous les ans, en souvenir de ce jour mémorable, une cérémonie du souvenir avec quelques amis se déroule au pied de cet arbre.

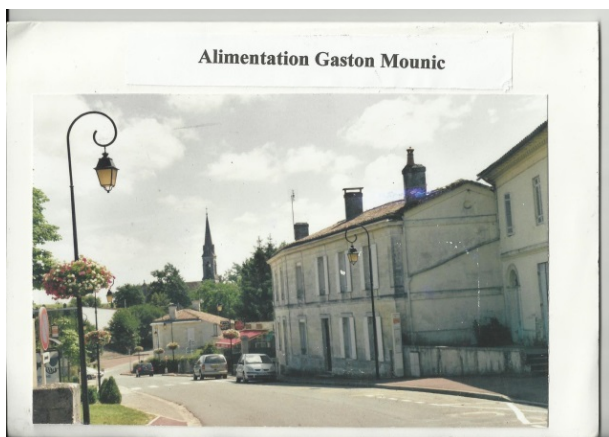


Mon père sera inquiété une fois. Dénoncé pour son activité, des Allemands sont venus à la maison et ont cherché vainement, avec un détecteur de métal, des armes. Ils ne les ont pas trouvées. Elles étaient bien cachées dans le poulailler. Mon père a néanmoins passé

3 jours d'interrogatoire difficiles au fort du Hâ qui était utilisé comme prison politique pour y enfermer les opposants et les résistants.

Comme je l'ai dit en préambule, mes parents étaient également épiciers. C'était la guerre et la nourriture manquait. Mon père a installé le commerce dans une grande maison qu'il possédait dans le bourg, et vendait divers produits frais, fruits et légumes, et un peu de charcuterie. L'aventure a duré jusqu'en 1949 car il était devenu alors impossible de faire face, à la fois, aux travaux de l'exploitation et à la satisfaction des clients de l'épicerie. Le virus, si on peut l'appeler ainsi, restera dans la famille, puisque mon frère Michel décidera en 1968 d'ouvrir à Salleboeuf un petit supermarché Codec qui se transformera successivement en Score en 1987, puis en Shopi en 1993. Le magasin a aujourd'hui fermé ses portes après quarante-cinq années de gérance au même emplacement.





Inauguration du SHOPI de Salleboeuf

Mon enfance

Mes parents auront deux garçons : Michel, mon cadet de trois ans, et moi-même qui suis donc l'ainé. Je suis né à Salleboeuf le 8 décembre 1927 dans cette maison familiale que j'occupe toujours avec mon épouse. J'ai eu une enfance heureuse, je n'ai jamais manqué de rien. Certes, l'éducation était stricte, mais avec des parents très occupés par leur activité professionnelle, j'ai pu disposer d'espaces de liberté importants. J'ai toujours été indiscipliné, c'est je crois ma marque de fabrique ! Enfant, il m'arrivait assez souvent de faire l'école buissonnière et de préférer l'école des champs. Avec un petit camarade, nous nous cachions sous le pont de Salleboeuf pour ne pas être vus.



Claude en 1933, puis en communiant

Avec mon frère, nous avions, si on peut dire décidé de faire concurrence au commerce familial ! Je possédais un vélo auquel nous

avons attaché une remorque. Nous avons ensuite « emprunté » quelques marchandises sur les rayons de l'épicerie pour les vendre dans les villages alentour. Notre petite affaire a duré jusqu'à ce que « nos clients » d'un jour en parlent à notre père. Vélo et remorque ont été alors confisqués et l'aventure s'est arrêtée là. A l'école, je préférais jouer aux billes. Décrocher le certificat d'études n'a pas été une mince affaire et je peux, encore aujourd'hui, remercier ma mère qui m'aura accompagné dans cette aventure. On l'a eu à deux le « certif » !

J'avais presque 13 ans, les armées françaises avaient été sèchement battues et mon pays était occupé. A l'instar de mon père je décidais alors d'entrer moi aussi en résistance. Tous mes aïeux se sont battus pour la France, alors j'ai décidé aux côtés de mon père de prendre le fusil pour nous libérer de l'occupation allemande. Je n'étais pas seul, il y avait Jean à mes côtés.

Mon engagement en résistance

Jean Renaud-Dandicolle était un ami d'enfance. Quatre ans plus âgé que moi, il était né en novembre 1923, il a grandi non loin de la maison au château du Grand Puch dont ses parents étaient les propriétaires. Le grand-père de Jean était négociant en vin et avait constitué le Domaine du Grand Puch autour du château vers 1890. Malgré la différence de milieu social, nous étions proches et Jean était pour moi comme un grand frère.



Château du Grand Puch

Ma première rencontre avec Jean-Renaud Dandicolle date précisément du 14 juillet 1938, j'avais alors 11 ans et lui 15. Nous nous entendions très bien, faisions des heures de cheval ensemble, je l'admirais beaucoup, c'était un exemple pour moi. Nous avons même créé une auberge de jeunesse dans une salle du château, pour nous retrouver entre jeunes du coin, afin d'y pratiquer du sport, discuter,

lire, etc. Nous étions une vingtaine, nous échangeons beaucoup et l'on sentait la guerre arriver. Cela n'a pas été une surprise. Cinq d'entre nous rejoindront la résistance, ils s'appelaient Jean, Pierre, Franc, Serge et moi-même.

En 1940, nous nous sommes engagés dans la Résistance, au moment où on a senti notre liberté perdue. Nous étions inconscients, et n'avions aucune idée du danger encouru. C'était simplement normal de faire cela.

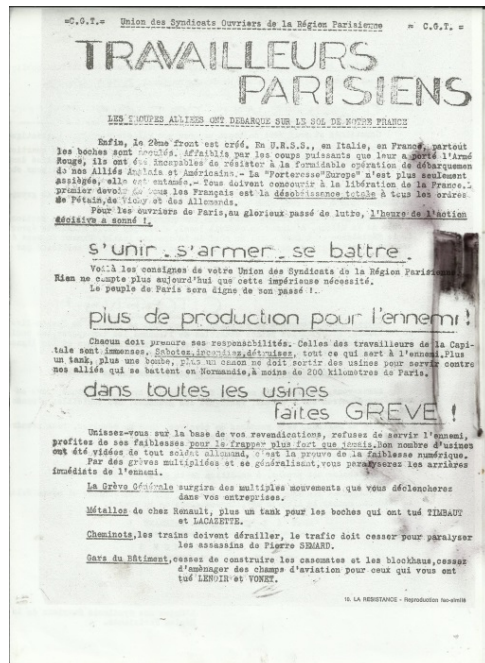
Jean-Renaud Dandicolle venait d'être reçu au baccalauréat et s'était inscrit à la faculté de droit de Bordeaux car il se destinait à la profession d'avocat. C'était déjà un vrai patriote, ne supportant pas la présence des troupes allemandes dans notre pays. L'oppression qui pesait sur la ville, les restrictions que devait supporter la population le mettaient dans une telle rage qu'il abandonnera ses études fin 1942 pour rejoindre la résistance bordelaise, d'abord l'Organisation civile et militaire, puis le SOE (Special Operations Executive) anglais. En juillet 1943, à la suite d'une trahison, il sera obligé de fuir et de se réfugier à Paris avant d'être exfiltré vers l'Angleterre où il recevra une formation militaire. Il deviendra alors le lieutenant "John Danby" dans l'armée britannique. Je le retrouverai en 1944 en Normandie, au manoir de Saint-Clair dont il avait pris la direction.



Carte d'étudiant de Jean-Renaud Dandicolle

Malgré mon jeune âge, j'ai essayé de rendre service au sein du réseau Jean. Ainsi, en 1941, à tout juste 14 ans, je suis descendu avec deux amis, à bicyclette, sur Bayonne par les petites routes à travers les Landes, pour repérer les dépôts d'armes et de munitions de l'ennemi et les lieux de stationnement des troupes d'occupation. Les renseignements recueillis ont été donnés ensuite aux réseaux de Salleboeuf et de Saint-Germain-du-Puch pour être transmis à Londres. Nous trouvions ces missions de renseignement agréables. Outre le fait que nous aimions faire du vélo, nous étions toujours bien accueillis par les gens que nous rencontrions. A force de nous voir passer, certains ont dû se douter, je pense, que nous étions de mèche avec la résistance. Au bout d'un certain temps, certains nous guettaient et livraient d'eux-mêmes des informations. Munis de ces précieuses indications, nous forçons sur le pédalier pour rentrer au plus vite à Salleboeuf et les livrer à mon père. Satisfait de notre travail, il nous félicitait et nous redonnait de nouvelles missions. C'était exaltant de parcourir les routes d'Aquitaine à la recherche de la moindre information susceptible de pouvoir aider mon père et le réseau dans son action contre l'occupant.

Il était important également de sensibiliser la population et de l'inciter à résister. Dès le 20 juin 1940, une imprimerie clandestine était en place chez notre ami Henri Fénelon, dans son parc à vaches. Les tirages se faisaient sur une vieille ronéo, un duplicateur à alcool ancêtre de la photocopieuse. Les premiers tracts sortirent le 21 juin 1940. Ils dénonçaient les faits et événements que l'occupant s'ingéniait à cacher à la population. Cette « feuille » nous donnait du souffle, ancrant notre combat. Elle était distribuée à Salleboeuf et dans les communes environnantes, parfois plus loin. On les diffusait jusqu'à Libourne, Blaye et Langon. Pour effectuer cette distribution, mon père désignait des groupes de trois volontaires.



Tract

Comment nous luttons

Un maire, membre du Front National de sa ville, a fait adopter la proposition, que les familles des requis bénéficieraient des mêmes allocations que les familles des prisonniers et dans l'application de cette décision il ne fit aucune différence entre requis partis et réfractaires. Ainsi les réfractaires de cette localité savent que les leurs ne sont pas abandonnés.

Un docteur a fait décider par l'organisation locale de la Croix-Rouge que « tous les prisonniers aux mains des Allemands auront droit au colis mensuel ». Il en résulte que les prisonniers politiques enfermés dans les prisons sous le contrôle allemand recevront le secours de la Croix-Rouge.

Dans une fête de prisonniers, le F.N. local avait distribué des tracts dénonçant le fait qu'un préfet régional a droit à 50 jeux de tickets d'alimentation alors que les femmes de prisonniers doivent prendre sur leurs rations ce qu'il faut pour confectionner des colis. Cela a soulevé la colère des femmes de prisonniers elles ont protesté en pleine fête et sont bien décidées à obtenir par leur action, à l'intérieur du mouvement officiel des familles de prisonniers et par des délégations et manifestations, s'il le faut, l'octroi de rations supplémentaires.

Dans de nombreuses régions les comités de F.N. se sont penchés sur le problème de l'aide aux réfractaires et aux Francs-Tireurs et Partisans. Dans tel

département de l'Ouest 65 réfractaires qui s'exercent à devenir des partisans bien entraînés et ont déjà commencé des actions sur les mairies et des actes de représailles contre les paysans collaborateurs, sont entièrement ravitaillés et munis d'outils, de toiles de tente, de chaussures etc. par les collectes du F.N. Dans tel département de l'Est, à vente de tickets de soutien des F. T. P. F. a rapporté 60.000 fr. en un mois.

De nombreux comités de femmes patriotes parrainent des groupes de réfractaires et de F. T. P. F., tricotent des chaussettes, collectent des vêtements et du linge qu'elles remettent ensuite en état. Une femme de Pavillon-sous-Bois a confectionné et vendu avec son mari pour 3.600 fr. de cordons au profit des réfractaires.

Dans l'Eure sur l'initiative du F.N., un comité de défense des intérêts paysans a été formé :

Dans une lettre circulaire adressée au syndicat de localité. Le comité indique notamment : « Quand vous avez pris la place de syndic, vous pensiez que c'était pour défendre la paysannerie. Convoquez les cultivateurs de votre commune, faites signer des listes de pétitions. Pas un d'entre eux ne vous refusera sa confiance. »

La lettre énumère ensuite les revendications des paysans, sur les impositions, le ravitaillement, les produits nécessaires à la profession, les prix des produits agri-

coles, enfin, elle souligne les résultats obtenus en Seine-et-Oise.

La Corporation de ce département vient en effet de réclamer que les jeunes de la classe 1942 ne soient pas envoyés en Allemagne.

Si tous les départements s'unissent pour adresser une telle demande au gouvernement, ils peuvent et ils doivent obtenir satisfaction.

LE SORT QUI ATTEND LES Ouvriers déportés en Allemagne

Il existe entre Brumhein et Mazdeburg un camp de détention pour civils de toutes nationalités : (français, allemands, serbes, polonais etc. femmes et hommes).

Sont condamnés à environ 5 jours de séjour tous ceux qui ne travaillent pas suffisamment, ou qui se sont fait porter malade et n'ont pas été reconnus ou pour tout autre cause. Ce camp s'appelle le LAGER 21.

Cette dénomination provient du fait que l'on y travaille 21 heures par jour.

Ainsi : lever environ 3 heures du matin. Exercice physique pendant 2 à 3 heures (garde-parachute et chien policier qui est lancé sur le prisonnier qui n'exécute pas assez vite le mouvement ordonné).

Dès la fin de l'exercice, tous les déplacements se passent au pas gymnastique, aux lavabos, refectoire, du camp au lieu

(Suite au verso)

9. L.

Tract

Après presque deux années passées à parcourir la région à la recherche de renseignements, l'âge passant, j'ai souhaité m'investir davantage et combattre les armes à la main. J'en ai parlé à mon père. Surpris par ma demande, il me regarda fixement. Il dut lire dans mon regard toute ma détermination, car un sourire vint détendre son visage, et il approuva pleinement ma décision malgré mon jeune âge, j'avais 15 ans.

J'avais composé le jour de mon départ un petit poème qui traduisait assez bien ce que je ressentais en quittant Salleboeuf

« Mon village

*Oh charmant village où j'ai vu le jour
Garde l'humble hommage de mon tendre amour
Le destin m'entraîne loin de toi parfois
Mais mon cœur m'enchaîne à tes douces lois
Sa blanche rivière au détour charmant
Va coquette et fière à travers les champs
J'aime l'humble dôme de mon pigeonnier
Son toit de chaume, son vieux clocher
Ce pays champêtre je sais le chérir
Et s'il m'a vu naître, je veux y mourir. »*

En 1942, j'ai donc quitté le réseau Jean pour rejoindre en Corrèze les « Francs-Tireurs et Partisans » français, un mouvement de résistance intérieure créé à la fin de 1941 par la direction du Parti communiste français. Il y avait jusqu'à 71 maquis dans la région. J'y ai été bien reçu, surtout lorsque ces résistants ont appris que mon père dirigeait le maquis de Salleboeuf. Prêter serment a été pour moi un moment fort et d'une grande solennité.

« Je m'engage dans les Francs-Tireurs et Partisans pour servir avec honneur en tous lieux jusqu'à la libération de la France. Je jure de combattre avec fidélité et discipline dans les réseaux FTPF et tous autres réseaux qui combattent l'ennemi, de servir la France contre l'envahisseur et les traîtres à leur solde, à conserver une conduite exemplaire afin que l'honneur des FTPF ne puisse être entaché par un acte indigne de la libération nationale, à respecter autour de moi la discipline, à témoigner par ma conduite et ma tenue de ma gratitude à l'égard des patriotes qui m'aident à accomplir ma mission, à renforcer par mon exemple leur foi dans la cause de la libération de la France.

Vive la France libre et indépendante.

Je m'engage sur l'honneur. » Claude Mounic, matricule 1-87-1

J'étais agent de liaison et de renseignement. Je suis resté en Corrèze, dans le massif des Monédières, jusqu'en 1944. C'était une vie assez rustique, on couchait dans des granges, des greniers, mais pleine de vie et d'esprit de camaraderie. Le temps libre était occupé à jouer aux cartes ou aux échecs, aux dames. Par mesure de sécurité, on changeait de lieu presque tous les soirs. Outre mes activités « d'estafette » et de renseignement, j'ai participé également à quelques embuscades tendues contre les Allemands sur la route de Limoges ou de Tulle. Le 11 juillet 1943, à Chaumeil, une petite commune située à une vingtaine de kilomètres de Tulle, avec quelques camarades, nous avons passé la soirée chez un résistant du nom de Jean Ségurel. Je me souviens que, pour la première fois, nous avons chanté le Chant des partisans, l'hymne de la Résistance composé par Joseph Kessel et Maurice Druon sur une musique d'une exilée russe Anna Marly, « *C'est nous qui brisons les barreaux des prisons pour nos frères* ». Jean Ségurel était également un virtuose de l'accordéon. Le soir au bivouac, il nous jouait des airs de sa composition comme « *Bruyères corréziennes* ». C'est lors de cette soirée que fut prise la décision de saboter la ligne téléphonique souterraine reliant la base sous-marine de Bordeaux Bacalan à l'Etat-major de la Kriegsmarine à Berlin, à La Veytous.

Le 12 juillet 1943, le commando composé de Jean Renaud-Dandicolle, Robert Bry, Rodolf Turcas, Georges Guingouin et moi-même mettait en œuvre la destruction du câble. Georges Guingouin dirigeait l'opération. À la suite de cette action, les Allemands ont exigé que des mesures sérieuses soient prises contre ce qu'ils appelaient « la petite Russie ». Sous la direction du général Bois, 15 escadrons de la Garde républicaine, 12 escadrons de GMR (Groupes

mobiles de réserve) et des forces supplétives de la gendarmerie ont été envoyés pour le « maintien de l'ordre », sans grand résultat.



Georges Guingouin

Je suis ensuite parti en renfort pour rejoindre mon copain Jean-Renaud Dandicolle, alias le lieutenant John Damby du SOE (*Spécial Opération Exécutive, service secret* britannique), à Saint-Clair, petit hameau de la commune de Pierrefite-en-Cinglais, au cœur de la Suisse normande, dans la région de Saint-Lô. Pour information, la forêt de Cinglais qui s'étend sur plus de 1 400 hectares est l'une des plus importantes forêts du département du Calvados. Elle permettait au maquis d'agir dans une relative sécurité. Je logeais chez madame Thérèse Regnault.

Le maquis de Saint Clair, sous les ordres du Capitaine Dandicolle, devait passer à l'action, à la veille du Débarquement. L'effectif du maquis est alors d'une centaine de personnes. Une moitié se destinait aux opérations actives, l'autre moitié se consacrait au renseignement et à l'asile. Le maquis était approvisionné par parachutages en armes, explosifs, postes récepteurs de radio miniaturisés, et ravitaillement divers. Tout ce matériel était caché dans la ferme des époux Grosclaude à Pierrefitte. Georges Grosclaude était un rude Lorrain qui avait déjà connu l'occupation allemande en 1914-1918. La guerre terminée, il s'était marié et, de peur de se retrouver pris dans un nouveau conflit, avait acheté une

ferme sur le mont Saint-Clair avec Eugénie, son épouse. C'était un couple charmant, discret et résolu dans la lutte contre l'occupant. Cette ferme, où je me rendais souvent, était isolée, et servait de quartier général.

En plus de mon activité d'agent de liaison, mon action a surtout consisté à abattre des arbres sur les routes, attaquer des estafettes ennemies, pour semer l'inquiétude et la panique dans les convois allemands. Il fallait retarder le cheminement des troupes allemandes et de leur matériel vers le front, les démoraliser et leur donner un sentiment d'insécurité.

Un souvenir très fort m'a profondément marqué. Les Allemands avaient fait prisonnier Maurice Larcher qui était le radio de Jean Renaud-Dandicolle et ma logeuse Thérèse Reignault. Nous avons appris qu'ils avaient été emmenés dans ce que l'on appelait la « maison de torture », une cabane isolée en forêt de Cinglais. Ordre a été donné de constituer un groupe et d'intervenir pour les libérer. Nous étions quatre. Il y avait Robert Bri, Robert Turcas, Loulou Langlois et moi-même. Nous nous sommes déplacés à bicyclette pour nous rapprocher de l'objectif, que nous avons atteint à pied, en faisant le moins de bruit possible. Deux Allemands, qui buvaient une bière devant la cabane, ne nous ont pas entendus approcher. Il n'était question d'utiliser une arme à feu pour les réduire au silence, cela aurait fait trop de bruit. En outre, nous ne savions pas combien il y avait de soldats allemands à l'intérieur de la maison. Ils ont été neutralisés au poignard. Puis nous avons pénétré à l'intérieur. Il y avait là deux autres soldats qui ont été surpris de nous voir et que l'on a également réduits au silence.

A l'intérieur, c'était un spectacle d'horreur. Thérèse avait été torturée et avait eu un sein brûlé avec des cigarettes. Maurice avait des électrodes et a été sauvé de justesse. Trois autres résistants gémissaient, l'un avait les yeux crevés, un autre les oreilles arrachées,

le dernier avait le ventre ouvert. Pour un dernier résistant, il était trop tard, nous l'avons trouvé mort.

Jean Renaud-Dandicolle sera arrêté le 8 juillet à la ferme des époux Grosclaude. Il passera la nuit au Château de la Milvaudière et sera vu le lendemain, 9 juillet, dans une voiture allemande roulant en direction de Martigny, village où la Gestapo s'était repliée. C'est la dernière fois que l'on verra Jean dont, aujourd'hui encore, on ne connaît pas la triste fin, comme celle des époux Grosclaude. Son corps n'a jamais été retrouvé. L'enquête, entreprise dès novembre 1944 par son père, n'a pas abouti. Aujourd'hui, l'hypothèse la plus souvent retenue par les historiens est que Jean Renaud-Dandicolle aurait été fusillé, puis inhumé anonymement dans la région.



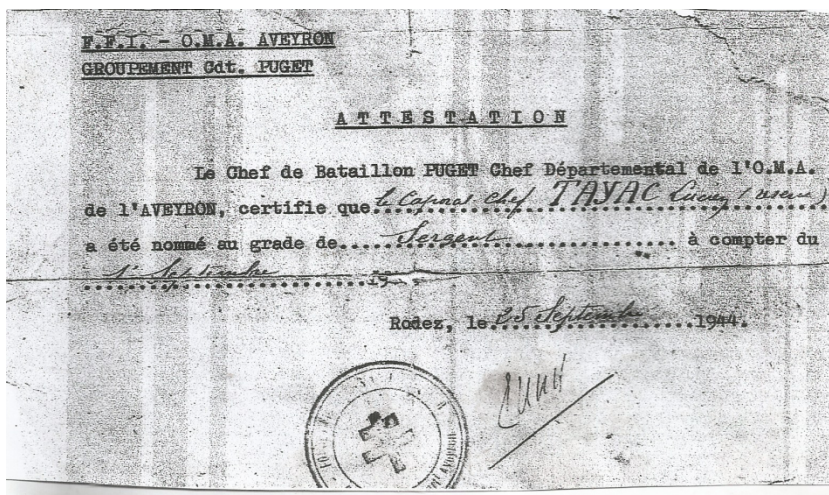
Jean-Renaud Dandicolle



Claude en 1944, et quelques années plus tard avec Thérèse Regnault

Le Maquis de Saint-Clair cessera alors son activité. Je suis reparti pour la région de Bordeaux, où j'ai retrouvé avec bonheur d'autres camarades du maquis. La situation n'était pas florissante. La résistance, dans le Bordelais, avait subi quelques revers et les maquis de Saint-Germain du Puch et de Salleboeuf, en difficulté, avaient dû faire appel en mai 1944 à des camarades de l'Aveyron. Le réseau animé par Lucien Tayac a alors envoyé six maquisards aguerris et experts dans l'emploi des explosifs. Leur mission essentielle était d'assurer la sauvegarde des prestigieux monuments bordelais que les Allemands ne devaient détruire à aucun prix.

Le 6 août 1944, ces hommes participèrent à une embuscade menée contre les Allemands.



Nomination au grade de sergent du caporal-chef Lucien Tayac

Ma dernière intervention date d'août 1944. Le 26 août, le chef des FFI avait obtenu des Allemands, en échange de garanties, un repli de Bordeaux sans destruction de leur part.

Le 27 août, cette dernière journée des Allemands à Bordeaux a été tout de même émaillée de nombreux accrochages. Les troupes allemandes, de surcroît, laissent en partant quelques « cadeaux », comme un dispositif de destruction par explosifs sur le Pont de pierre. Un message était parvenu à la résistance : « Napoléon va sauter ». Traduction : le pont va sauter, il faut intervenir.

Rive gauche, des zouaves du 4^e Bataillon et des maquisards espagnols emmenés par l'un des leurs, Pablo Sanchez, sont engagés. De Pablo Sanchez, on ne sait rien ou si peu. Juste que, comme beaucoup d'anti-franquistes qui avaient cru trouver en France une patrie après

la guerre civile, il continua le combat en s'engageant dans la 3e brigade des guérilleros du commandant Casado, une des composantes des FFI. Pablo Sanchez se chargera d'anéantir le dispositif sur cette rive. C'est quand il revient sur le quai qu'il est fauché par un tir allemand depuis une grue installée porte de Bourgogne. Le 30 août, son enterrement au cimetière nord sera suivi par une foule considérable.

Rive droite, c'est une troupe composite avec quelques « révolutionnaires » russes, quelques soldats de nos colonies d'Afrique, des maquisards dont je fais partie qui intervenons. Le dispositif miné sera démonté et le Pont de pierre demeurera intact.

Le 28 Août, les FFI stationnés du côté de Langoiran entreront dans la ville à partir de 6 h 30. Le drapeau tricolore sera hissé sur l'hôtel de ville à 7 h 30.

A mon retour à Salleboeuf, je regrettais de voir que certaines personnes impliquées dans la collaboration n'aient pas été inquiétées, entre autres le Président de la délégation spéciale et maire de Salleboeuf. Cette personne qui avait du sang sur les mains circulait librement ! Mon père adressera un courrier au préfet dans lequel il demandait que justice soit faite. Il regrettait qu'au nom de l'unité nationale les résistants aient été désarmés trop tôt ...

Mon service militaire

En 1946, j'ai effectué ma préparation militaire à la mairie de Créon. Pendant une année, toutes les semaines, nous étions rassemblés pour différentes activités : sport, marche, ordre serré et tir à blanc. J'en conserve un excellent souvenir, c'était une belle « rigolade ».





MINISTÈRE DE LA GUERRE
MINISTÈRE DE LA MARE
ET
MINISTÈRE DE LA MARINE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N°

BREVET MILITAIRE

Valable pour la conduite des véhicules automobiles de l'Armée ou de la Marine
(Statut du 2 mars 1921, décret du 31 décembre 1921, arrêté du 17 octobre 1923)

Titulaire : M. HOUNIC Claude Pierre

Grade : 2^e classe N° 613

Né le 13-10-1921 à Beauvais Dépt. Oise

Domicile : Beauvais Dépt. Oise

Corps d'affectation : 116^e RI

Corps instructeur : 116^e RI

A Beauvais, le 14-1-1942

Le (*) Président de la Commission d'examen

Nom, prénom : HOUNIC Claude Pierre



Partie de belote sur le bateau Lindau-Constance, 14 juillet 1947

En mai 1947, je suis parti effectuer mon service militaire au 110^e Bataillon d'infanterie qui était stationné en Allemagne, à Lindau, au bord du lac de Constance, le « Bodensee » pour les Allemands.

Le bataillon que j'allais rejoindre avait eu une histoire quelque peu tumultueuse dans les dernières années. C'était alors un régiment, le 110^e RI, qui avait disparu après la débâcle, en juin 1940, pour renaître le 15 octobre 1944 pendant le siège de Dunkerque, où les Allemands s'étaient retranchés. Il sera ensuite envoyé en Alsace et franchira le Rhin. En Allemagne, le 110^e sera chargé de sécuriser sa zone plus particulièrement en Sarre, avant de rejoindre le Pays de Bade, où il sera dissous le 30 avril 1947. Après sa dissolution, sera créé le 110^e bataillon d'Infanterie qui reçut la garde de son drapeau.

La région du lac de Constance était une belle région frontalière de la Suisse et de l'Autriche, où je me suis beaucoup plu. Le service militaire a été une belle période de ma vie même si j'ai fait trois mois supplémentaires pour « insubordination ». En effet, lors des grandes grèves de 1947, il a été fait appel à la troupe à plusieurs reprises pour épauler les forces de police dans le cadre du maintien de l'ordre sur certains sites. Du fait de mon affectation au service transmissions, j'avais appris fortuitement que le 110^e Bataillon d'infanterie devait envoyer 150 hommes en France contre les grévistes de Michelin à Clermont-Ferrand. Totalement opposé à ces ordres, j'ai déposé mon fusil aux pieds du capitaine lors d'une revue de la compagnie. Mon geste, cela va sans dire n'a pas été apprécié par le commandement, et j'ai écopé de trois mois d'emprisonnement. J'ai couché sur des planches ! Après les années passées dans les maquis à lutter contre l'occupant, je n'avais alors pas un caractère très souple, et intervenir contre des travailleurs en grève était au-dessus de mes forces ! A cause de ce mouvement de révolte et de colère, j'ai été libéré de mes obligations militaires en août 1948, mais j'étais en paix avec ma conscience.

Les gars du 110eme Bataillon d'Infanterie

Soldats de notre régiment
Marchez du pas fier et gaillard
Derrière ce beau drapeau vainqueur
Qui tant de fois fut à l'honneur
Nos chers anciens jadis pour lui
Marchaient sous frêne et sous sapin
Et passèrent le Rhin à Mayence
Deux fois témoin de leur vaillance

C'est nous les gars du 110^e
Nous battrons tous de nous venger
Et afin de sauvegarder l'honneur de notre 110^e
Nous avons repassé le Rhin
En intrépides pontonniers

Le jour nous a remplacé la nuit
Le beau temps succède à la pluie
La France tenait et c'est la gloire
Le 110^e veut sa victoire
Et te venger France étendue
Tant de héros sont morts pour elle
Et nous légions à nos fils
Le plus beau espoir du 110

Chant du bataillon

Pratiquement personne n'était au courant de mes activités au sein de la résistance. Même mon capitaine ne le savait pas ! J'avais fait mon devoir et je ne souhaitais pas en faire état. Il faut savoir être humble et avoir de la retenue !

Bordeaux-Lindau, c'était long, on traversait 42 tunnels. Je ne suis pas rentré en permissions à Salleboeuf, et j'ai profité de ces journées pour visiter l'Allemagne, la Suisse et l'Autriche : Innsbruck, Salzbourg, Vienne, Baden Baden. Le train était gratuit pour les militaires, j'ai pu

en profiter. La population souffrait énormément des restrictions de l'après-guerre dans un pays partiellement détruit. J'ai beaucoup vu et appris lors de ces déplacements, et fait de belles rencontres. J'ai fait également du « commerce » avec l'Autriche et la Suisse. En Autriche, j'achetais des briquets que je revendais au régiment, tout le monde m'en réclamait ! De Suisse, je ramenaient des cigarettes et ... du chocolat que la femme de mon capitaine appréciait tout particulièrement. Cela m'a permis de faire connaissance !

Nous partions de temps à autre en manœuvre en Forêt Noire. Un soir, je me suis perdu et n'ai pu retrouver le chemin que le lendemain matin en entendant sonner le clairon à la caserne. Je n'étais pas très fier. Le service militaire était formateur, c'est bien dommage de l'avoir arrêté.

Au-delà des camarades de régiment, je me suis fait de véritables amis avec lesquels nous avons échangé tout au long de notre vie. Plus particulièrement Jean Léon, un Breton de Plouvien, un petit pays à 15 km de Brest, et un autre Jean, Jean Lemaitre, un Ardennais originaire de Rethel, dans les Ardennes. Avant son service, Jean Léon avait démarré une activité laitière avec son frère en Bretagne. A mon retour du service, je les ai aidés pendant six mois à collecter le lait dans la campagne bretonne. L'entreprise, la SILL (Société Industrielle Laitière du Léon), a bien prospéré puisqu'il y a aujourd'hui 700 employés dans l'entreprise.

Avec les camarades de régiment de la classe 1947, nous avons formé un groupe qui avait pour nom : les « Oursons ». Un nom qui venait de notre chef, le lieutenant Francis Ours. Ce dernier avait eu un grave accident le 18 juin 1948 à l'Ecole des sous-officiers de Langenargen. Lors d'un exercice de tir, en déplacement sur le polygone, il avait sauté sur une mine et avait eu la jambe droite arrachée et le corps criblé d'éclats. Nous sommes allés très souvent le voir à l'hôpital de

Ravensbourg où il passera un long séjour. Nous étions 75 copains au début, au sein de ce groupe d'amitié ; aujourd'hui, hélas, il n'en reste que 2, Gatinois et moi-même.



Jean Léon



Des copains de régiment avec quelques années de plus !



Claude aux fourneaux !



Francis Ours et son épouse



En 1996, avec quelques camarades du 110e BI

Mon mariage, ma vie de famille et professionnelle

J'ai rencontré Arlette en 1948. Arlette Gigou était secrétaire de direction chez un négociant en vin, René Baudinet, au Château du Grand Monteil à Salleboeuf. Pour se rendre à son travail, elle passait régulièrement à bicyclette devant la propriété. A l'heure de son passage, je m'arrangeais, lorsque je travaillais les vignes, pour être en bordure de propriété pour pouvoir la voir. C'était une jeune fille bien jolie que j'ai invitée un jour à prendre l'apéritif. Je pense que je ne lui étais pas indifférent. Nous nous sommes revus dans un bal et nous nous sommes fréquentés. Nous nous sommes mariés le 13 août 1949, Arlette avait 19 ans, j'en avais 22. Petit clin d'œil de l'histoire, le maire qui nous a mariés était le patron de ma femme. Je me souviens également que mon beau-père m'a reproché alors de ne pas lui avoir demandé la main de sa fille !



Claude et Arlette



Mariage d'Arlette et de Claude

Mes activités professionnelles ont été surtout liées aux terres que je possédais et que j'ai mises en valeur. En 1950 j'ai d'abord créé un élevage de porc derrière la maison, je faisais aussi du maïs pour nourrir la volaille et de la betterave pour les cochons. Puis, en 1951, j'ai aménagé un jardin potager, et le 18 février 1952 j'ai acheté une licence IV afin d'ouvrir un café-restaurant, le « *Café des Sports* », car les produits du sol ne rapportaient plus assez pour nourrir une famille. Les locaux qui abritaient l'établissement appartenaient à madame Duvignau, je les lui louais pour 448 francs par semestre. Cela me permettait d'écouler le vin et les produits de l'exploitation. L'inauguration a eu lieu le 15 mars en présence de Louis Venot, maire honoraire de la commune. Cette entreprise a représenté un gros investissement en temps et en fatigue. Les journées étaient longues, il aurait fallu plus de 24 heures pour tout faire, le jour à la

terre et la soirée, jusqu'à 2h du matin, au restaurant. J'étais fermé le midi et n'ouvrais qu'à partir de 18h. Mais les affaires marchaient bien et après trois mois, la clientèle était déjà importante puisque j'avais environ 50 couverts chaque soir. Les clients appréciaient le canard gras, les confits, le foie gras ; tous les produits étaient faits maison !

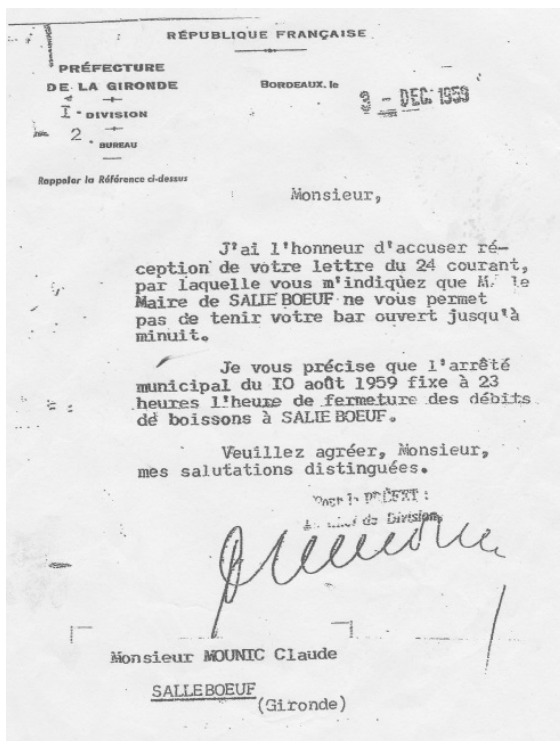


La salle à manger

Les clients étaient surtout des ouvriers et des employés. Les premiers arrivaient vers 19h, et les derniers, membres de professions libérales, vers 22h. C'était un lieu de convivialité parfois un peu trop bruyant au goût de quelques voisins qui se plaignaient de la gêne occasionnée par le café. Les plaintes ont commencé à pleuvoir, puis la mairie s'en est mêlée. Le maire de l'époque s'appelait Georges Rivière. Président de la délégation spéciale de la commune sous le régime de Vichy, il avait été impliqué dans la collaboration et avait été dénoncé publiquement par mon père à la Libération. Il ne s'est pas privé alors

pour afficher son autorité administrative et se venger par la même occasion !

Un arrêté préfectoral m'a interdit l'ouverture de l'établissement après 23h. Cela signifiait pour moi une perte de clientèle importante, et la mort de l'établissement à brève échéance. Car, même si je faisais une quarantaine de couverts par jour en moyenne, le prix de ces repas était modeste et je ne dégageais pas suffisamment de marge pour pouvoir en vivre. Il fallait que le bar fonctionne ! Comme il fallait s'y attendre, ce que je craignais est arrivé : la fermeture imposée à 23h a fortement réduit le nombre de consommateurs.



Et je n'ai eu, hélas, pas d'autre choix que de fermer, malgré les activités annexes que j'animais comme les séances de cinéma, les thés dansants, les promenades en calèche, les grands prix cyclistes.



La calèche

Café des Sports

A photograph of a large bouquet of yellow roses with green leaves, resting on a patterned surface.

Grande Fête du 15 août 1959

Vendredi 14 août
 15 h Course de vaches landaises
 21 h Spectacle flamenco Los cinco de Madrid

Samedi 15 août
 10 h à 19 h Tournoi de Basket
 21 h sous chapiteau grand bal avec l'orchestre
 Jean Gabriel et son chanteur Marcel Amont

Dimanche 16 août
 Toute la journée promenade en calèche
 Feu d'artifice japonais, montgolfière
 21 h défilé de mode sous chapiteau

Pendant les trois jours animation de Salleboeuf par la banda
 Et les troubadours de Mont de Marsan



La grande fête populaire du 15 août 1959 a duré trois jours. Ambiance festive avec la Banda et les troubadours de Mont-de-Marsan.



La dernière belle manifestation que j'ai organisée a été le 3^e Grand prix cycliste de l'alimentation Mounic patronné par « *L'Humanité Dimanche* » le 31 mars 1963. Cette course a rassemblé 70 coureurs amateurs de la région recrutés par le Club athlétique créonnais.

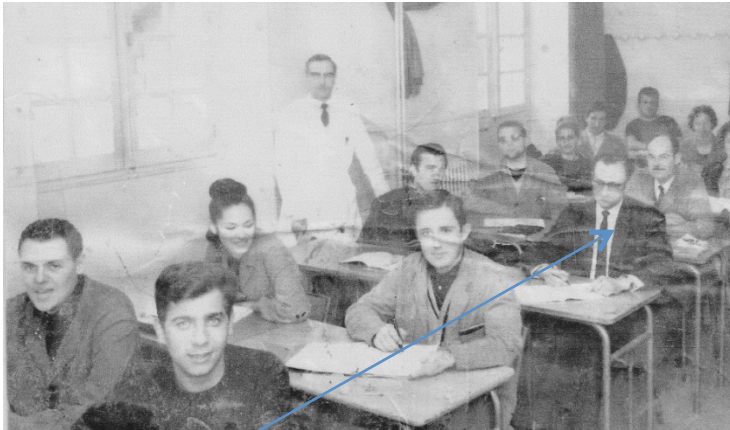


La mort dans l'âme, j'ai fermé l'établissement le 31 mars 1963.

Quelques années auparavant, dans les années 1948-1950, j'avais également ouvert un commerce, « *La cave de Salleboeuf* » rue de la Benauge à Bordeaux, afin de pouvoir vendre mon vin que j'avais beaucoup de difficultés à écouler. Le bénéfice dégagé était maigre et suffisait tout juste à payer l'employé que j'avais recruté pour tenir le commerce. J'ai dû cesser l'activité trop peu rentable. J'ai même travaillé un temps dans une imprimerie à la fonte du plomb pour faire entrer un peu d'argent dans le ménage.

Le 4 septembre 1964, j'ai été victime d'un accident de voiture assez grave rue Judaïque à Bordeaux avec un autre automobiliste qui a brûlé un feu. Traumatisme crânien, vertèbres L4-L5 touchées, épaule gauche fracturée, genou droit et cheville déboîtés. Le choc fut

sérieux. Transporté à la clinique, je suis resté dans le coma durant onze jours. Ce seront ensuite quelques mois de repos forcé, et une nouvelle orientation professionnelle. Diminué et limité dans mes déplacements, je me suis inscrit pour l'année scolaire 1964-1965 à « L'Ecole au foyer », une école privée parisienne, afin de suivre par correspondance les cours à la préparation du CAP d'aide comptable. A l'issue de la préparation, l'assurance maladie m'a ensuite dirigé vers l'Ecole de rééducation professionnelle, rue du Hamel à Bordeaux, afin de poursuivre la formation. Les cours ont duré deux années de septembre 1965 à juillet 1967. Avec une note générale de 11/20, j'ai obtenu mon CAP en fin de scolarité. En parallèle, je suivais également des cours de droit civil et administratif à la faculté de droit de Bordeaux avec mon ami, le professeur Robert Ducos Ader.



Je suis les cours avec assiduité !

ECOLE DE REEDUCATION PROFESSIONNELLE
30, rue du Hamel - BORDEAUX - Téléphone : 92 25 28

N° 8782

Le DIRECTEUR soussigné certifie que
M. MOUNIC Claude
est stagiaire dans son établissement

SECTION CIMENTAIRE
depuis le : 24 SEP 1966 AUX
Date de fin de stage : 14 SEP 1967
Bordeaux le : 15 SEP 1967
BUREAU CENTRAL



OFFICE NATIONAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

ECOLE DE REEDUCATION PROFESSIONNELLE de BORDEAUX

ATTESTATION de FORMATION PROFESSIONNELLE

Je soussigné, Directeur de l'Ecole de Rééducation Professionnelle
de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre
siège à BORDEAUX - 30, rue du Hamel

atteste que Monsieur MOUNIC Claude
né le 8 décembre 1927
domicilié à SAULEBOEUF (33)

a suivi dans notre établissement, durant une période comprise
entre le 24 SEPTEMBRE 65 et le 14 JUILLET 1967
le cycle complet à plein temps de préparation aux épreuves du
Certificat d'Aptitude Professionnelle.

Conformément aux prescriptions du règlement intérieur de
l'Etablissement, le Conseil des Professeurs lui a décerné une
note générale de stage : 11 sur 20 points

A fourni de sérieux efforts en rééducation.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE BORDEAUX
10 AVR 1972
BUREAU CENTRAL

ECOLE DE REEDUCATION PROFESSIONNELLE de BORDEAUX, le 15 " " 1967
Le
DIRECTEUR
[Signature]

Ce dernier m'a encouragé à présenter l'examen d'entrée au Ministère de l'économie et des finances. En octobre 1967, j'ai donc passé une épreuve de connaissances à la Sorbonne que j'ai réussie et j'ai intégré le ministère en qualité de stagiaire en 1968. Dire que je me suis senti à l'étroit au sein de cette administration parisienne est un euphémisme, je ne suis jamais parvenu à trouver mes marques dans cet univers à mille lieues de ma campagne et, au bout de trois mois, j'ai démissionné pour repartir en Gironde.



Je tente une carrière dans la fonction publique

Cette aventure parisienne, c'était au fond uniquement un coup de tête pour montrer que je pouvais le faire ! Présent dans le quartier latin lors des événements de mai 68, j'ai participé à la révolte des étudiants et lancé également quelques pavés, avant de retourner à la terre et à mes vignes dont je m'occuperais jusqu'en 1993, année où j'ai pris ma retraite.

(...)

Table des chapitres

Ma famille	2
Mon père.....	17
Mon enfance	25
Mon engagement en résistance.....	27
Mon service militaire	40
Mon mariage, ma vie de famille et professionnelle.....	47
Mon engagement politique et associatif	Erreur ! Signet non défini.
Ma passion pour la tauromachie	Erreur ! Signet non défini.
Mes sports et loisirs de 7 à 80 ans	Erreur ! Signet non défini.